

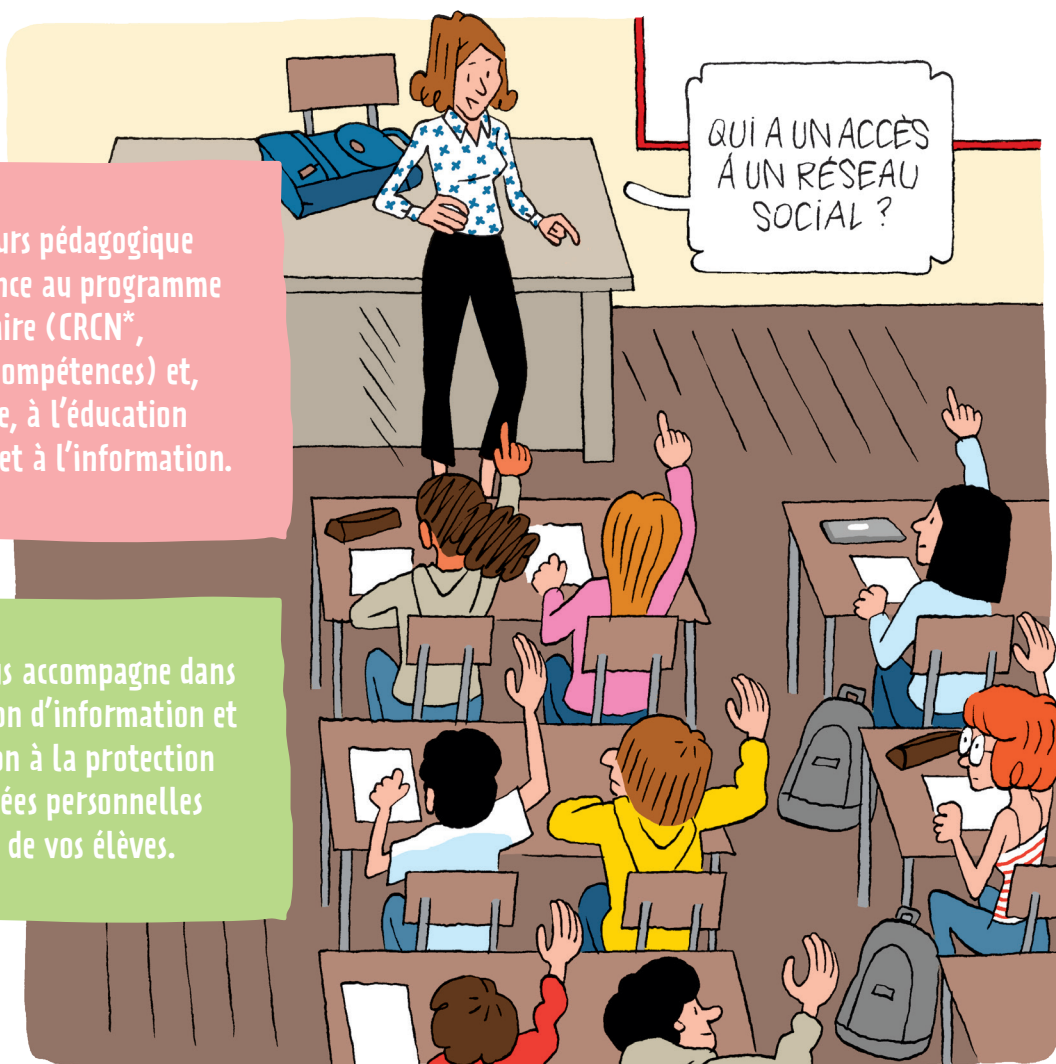
PROTÉGEZ LA VIE PRIVÉE DE VOS ÉLÈVES

De plus en plus connectés sans médiation, les enfants, dès 8 ans, peuvent vivre des expériences inadaptées à leur âge.

La CNIL met des ressources à votre disposition pour les initier à une pratique numérique raisonnée.

Ce parcours pédagogique fait référence au programme scolaire (C2RN*, socle de compétences) et, en partie, à l'éducation aux médias et à l'information.

La CNIL vous accompagne dans votre mission d'information et d'éducation à la protection des données personnelles auprès de vos élèves.



Découvrez les 5 fiches destinées aux enseignants et les 4 vidéos, le jeu, le test et le glossaire destinés à vos élèves contenant tous les conseils de la CNIL, en vous rendant sur : cnil.fr/fr/education ou en scannant le QR code ci-contre.



Cadre de références des compétences numériques (CRCN)				
Référentiel EMI	2 → Communication et collaboration	3 → Création de contenus	4 → Protection et sécurité	Fiches CNIL
Domaine 1 → Utiliser les médias et les informations de manière autonome				
	2.1 Interagir			
Se familiariser avec les différents modes d'expression des médias en utilisant leurs canaux de diffusion.	2.2 Partager et publier 2.4 S'insérer dans un monde numérique	3.1 Développer des documents textuels 3.2 Développer des documents multimédias		Fiche 1
	2.3 Collaborer		4.1 Sécuriser l'environnement numérique 4.2 Protéger l'environnement personnel et la vie privée	Fiche 3 Fiche 4
Utiliser les genres et les outils d'information à disposition adaptés à ses recherches.	2.1 Interagir 2.4 S'insérer dans un monde numérique			
Domaine 2 → Exploiter l'information de manière raisonnée				
Découvrir des représentations du monde véhiculées par les médias.	2.4 S'insérer dans un monde numérique			Fiche 3 Fiche 4
Domaine 3 → Utiliser les médias de manière responsable				
Comprendre ce que sont l'identité et la trace numériques.			4.2 Protéger les données personnelles et la vie privée	Fiche 3 Fiche 4
Se familiariser avec les notions d'espace privé et d'espace public.	2.2 Partager et publier 2.4 S'insérer dans un monde numérique			Fiche 2 Fiche 5
Domaine 4 → Produire, communiquer, partager des informations				
<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser les plateformes collaboratives numériques pour coopérer avec les autres. • Participer à une production coopérative multimédia en prenant en compte les destinataires. 	2.1 Interagir 2.3 Collaborer			Fiche 2 Fiche 3 Fiche 5
<ul style="list-style-type: none"> • S'engager dans un projet de création et publication sur papier ou en ligne utile à une communauté d'utilisateurs dans ou hors de l'établissement qui respecte le droit et l'éthique. • Développer des pratiques culturelles à partir d'outils de production numérique. 		3.2 Développer des documents multimédias		Fiche 2 Fiche 3 Fiche 5
			4.1 Sécuriser l'environnement numérique	Fiche 3 Fiche 5
Distinguer la simple collecte d'informations de la structuration des connaissances.			4.2 Protéger les données personnelles et la vie privée	

PRUDENCE SUR INTERNET ! LA CNIL À VOS CÔTÉS POUR SURFER EN TOUTE SÉCURITÉ

Pourquoi est-il important d'apprendre aux élèves à protéger leurs données personnelles et leur vie privée en ligne ?

Sensibiliser les enfants de 8 à 10 ans à la protection de leurs données personnelles, lorsqu'ils naviguent sur Internet, est une priorité.

Ces fiches pédagogiques ont été conçues pour vous **accompagner** dans leur initiation à de bonnes pratiques numériques.

→ Qu'est-ce que la CNIL, et quel est son rôle ?

La CNIL, la Commission nationale de l'informatique et des libertés, est une **administration indépendante** chargée de **veiller à la protection des données personnelles des citoyens** contenues dans les fichiers et traitements informatiques publics et privés, afin que l'identité, les droits de l'homme, la vie privée et les libertés individuelles et publiques soient respectés.

→ Un contexte d'hyperconnexion

Les enfants se connectent de plus en plus jeunes et leurs foyers sont de plus en plus équipés, surtout depuis le confinement. Le matériel à leur disposition s'est développé et grâce à Internet, ils ont accès à de nombreux médias et réseaux. N'ayant pas conscience des risques auxquels ils s'exposent, ils sont vulnérables. C'est pourquoi la CNIL a décidé de lancer des actions de sensibilisation sur ce sujet.

→ Quel est votre rôle ?

Tout au long de son parcours scolaire et périscolaire, l'élève développe des compétences numériques à travers les activités de lecture, d'écriture, d'expression orale, de jeux... Il est donc essentiel que vous puissiez identifier avec lui les règles de prudence pour l'aider à se prémunir des situations à risques. L'élève doit aussi savoir qu'il a des droits et qu'il peut les exercer. Lorsqu'il est très jeune, il peut se faire aider par ses parents.

→ Une animation pédagogique en lien avec le programme scolaire

Cette animation pédagogique entre dans le cadre du CRCN et de l'EMI des cycles 2 et 3 (voir tableau en page 2).

Les outils mis à votre disposition :

- 4 vidéos
 - Quiz
 - Jeu de cartes
 - Glossaire
- Prévoir, au choix, un projecteur, une tablette ou un ordinateur pour les vidéos et un TNI pour les activités.



Activité

Comment la CNIL vous aide à protéger vos données personnelles ?

Durée : 1 heure (la séance peut se faire en plusieurs fois).

Matériel nécessaire : TNI, le glossaire « En ligne, soyons tous prudents ! », la vidéo : « Prudence sur Internet ».

→ PHASE 1 (20 minutes)

Objectif pédagogique : Faire le point sur les connaissances des enfants au sujet d'Internet.

Montrer le glossaire aux enfants

→ Vous pouvez leur proposer de réagir au texte, aux images, en les guidant par des questions :

- Savent-ils dire ce qu'est Internet ?
- Un navigateur ?
- Un moteur de recherche ?
- Un réseau social ?
- Comprennent-ils la différence entre un logiciel qui n'est pas relié à Internet et Internet qui connecte au monde ?
- Quel type d'équipement ont-ils chez eux ? Un ordinateur, un smartphone, une tablette ?
- Fréquentent-ils un lieu proposant un accès Internet, une médiathèque ou un tiers-lieu ?
- Quel matériel utilisent-ils le plus couramment ?
- Pour quel usage ?
- Ont-ils déjà été sur des plateformes de messageries, ont-ils eu l'occasion de poster des textes, des photos...
- Qui a une adresse e-mail ?
- Que peut-on faire avec Internet ?
- Font-ils des recherches sur Internet ?
- Comment s'y prennent-ils ?
- Ont-ils déjà fait des achats en ligne ? Acheté de la musique, des films, des mangas ?
- Regardent-ils parfois des vidéos ?
- Y a-t-il des choses qu'on n'a pas le droit de faire ?
- Y a-t-il des dangers sur Internet ?
- Ont-ils été confrontés à des problèmes sur Internet ?
- Lesquels ? Comment ont-ils réagi ?

Débattre avec eux sur ce qu'ils aiment / n'aiment pas dans l'utilisation du numérique.

Ce qu'ils savent / ou ne savent pas faire.

Ce que leurs parents leur permettent ou pas de faire.

→ Ce petit tour d'horizon permet de donner aux enfants une vue d'ensemble de ce qui est à leur disposition en matière de numérique et les usages qu'on peut en faire.

→ **PHASE 2** (20 minutes)

Objectif pédagogique : Expliquer ce qu'est la CNIL.

Expliquer aux enfants que vous allez leur parler d'une institution, la CNIL.

- Savent-ils ce qu'est une institution ?
- Peuvent-ils en citer d'autres ?

→ La CNIL est un acronyme. Savent-ils ce que c'est ?

Définition du mot acronyme : un ensemble de mots regroupés en un seul. Chaque première lettre de ces mots sert à en former un seul et se prononce comme un mot ordinaire. Ex : FIFA **F**édération **I**nternationale de **F**ootball **A**ssociation.

Définition du mot sigle : suit la même règle mais on prononce chaque lettre distinctement. Ex : HLM : **H**abitation à **L**oyer **M**odéré.

Exercice pratique : LOL et MDR.

Qui est un sigle, qui est un acronyme ?

→ **Alors, que veulent bien pouvoir dire les quatre lettres du mot CNIL ?**

C pour..., N pour..., I pour..., L pour...

- Laisser les enfants faire preuve d'imagination : toutes les idées sont les bienvenues !

C : collectivité, collectif, comité, centre, commission, cabinet, collègue ;

N : numérique, nomade, national, naturel ;

I : information, intelligence, institutionnelle, innovation, informatique ;

L : légale, loi, logiciel, laboratoire, liberté.

→ Leur proposer ensuite de sélectionner ensemble les 4 mots qui pourraient donner le sigle CNIL.

Commission nationale de l'informatique et des libertés !

→ **PHASE 3** (20 minutes)

Objectif pédagogique : Connaître les missions de la CNIL : informer et protéger les droits, accompagner et conseiller les personnes pour l'exercice de leurs droits, liés à la protection de leurs données personnelles.

Diffuser la vidéo « Prudence sur Internet » (durée : 2 minutes).

Demander aux enfants ce qu'ils ont compris, s'ils ont des questions, s'ils se reconnaissent dans ce qui est dit dans la vidéo.

→ Quels types d'informations donnent-ils sur eux en ligne ?

→ Échanger avec eux pour valider la compréhension globale de la vidéo.

LES RESSOURCES ET LES OUTILS PÉDAGOGIQUES

→ Le site de la CNIL propose différentes informations et ressources pour vous aider à vous former :

- sur la protection des données personnelles,
- sur les droits des mineurs,
- sur les cookies et traceurs, etc.

www.cnil.fr

→ Le site du ministère de l'Éducation nationale

liste les 10 principes clés pour protéger les données de vos élèves : www.education.gouv.fr/les-enjeux-de-la-protection-des-donnees-au-sein-de-l-education-7451

→ Le réseau Canopé et le CLEMI

www.clemi.fr/fr/publications-clemi.html

Toutes ces ressources, utilisées en complément des ateliers proposés, permettent d'aller plus loin dans les thématiques, en donnant à l'enfant d'autres angles de réflexion par des mises en situation variées.



Activité

Comment la CNIL vous aide à protéger vos données personnelles ?

Durée : 1 heure (la séance peut se faire en plusieurs fois).

Matériel nécessaire : Le test de positionnement « En ligne, as-tu les bons réflexes ? », le poster « 10 conseils pour rester net sur le Web », le jeu de cartes CNIL.

→ PHASE 1 (20 minutes)

Objectif pédagogique : Faire un comparatif entre les règles de prudence, qu'on utilise dans la vie de tous les jours, et les comportements sur Internet, qui sont parfois très différents.

Débattre avec les enfants

Leur proposer de comparer la vie à l'extérieur de chez eux et la vie sur le Net.

→ Dans la rue, parle-t-on à un inconnu ? Lorsqu'un enfant rencontre des gens dans la rue, il a appris à dire bonjour aux voisins, à leur sourire, mais il ne va pas parler à des inconnus. L'usage des smileys, le refus d'un nouvel ami d'Internet qu'on ne connaît pas, n'est-ce pas similaire ?

→ Un enfant peut-il acheter tout ce qu'il veut dans un magasin ? Non, la loi lui interdit l'alcool ou le tabac s'il est mineur.

→ Et sur Internet, y a-t-il des sites sur lesquels il n'a pas le droit d'aller ? Des choses qu'il n'a pas le droit de faire ? Certains sites sont interdits aux mineurs, il faut en principe l'autorisation des parents pour s'inscrire sur les réseaux sociaux, etc.

→ Pour son vélo, l'enfant a un antivol avec un code, n'est-ce pas comparable aux mots de passe que l'on se crée pour aller sur la plupart des sites ?

Puis orienter le débat sur le risque : Quel est le danger avec le virtuel ?

→ On peut croire plus facilement ce que quelqu'un nous dit, pourquoi ? Parce qu'on ne voit ou ne sait de lui que ce qu'il veut bien nous montrer, alors que dans la vraie vie, on voit vraiment les gens. On n'oserait pas dire n'importe quoi à quelqu'un en face, alors que derrière un écran on peut être tenté d'écrire n'importe quoi, comme si cela ne prêtait pas à conséquence...

→ On se sent en confiance parce qu'on est confortablement assis chez soi, on se sent à l'abri. Pourtant, lorsqu'on va sur les réseaux sociaux sans précaution particulière, c'est un peu comme si on ouvrait sa porte, et on n'est pas censé l'ouvrir à n'importe qui !

→ PHASE 2 (20 minutes)

Objectif pédagogique : Proposer aux enfants de faire individuellement le test de positionnement « En ligne, as-tu les bons réflexes ? ».

Proposer aux enfants de faire individuellement le test de positionnement « **En ligne, as-tu les bons réflexes ?** ». Puis reprendre avec eux chaque situation pour réfléchir ensemble à chaque bon réflexe à appliquer.

→ PHASE 3 (20 minutes)

Objectif pédagogique : Inciter les enfants à réfléchir aux règles de prudence à avoir.

Proposer aux enfants de se grouper par deux ou trois et d'imaginer ensemble un poster des 10 commandements sur Internet.

Quels sont les 10 points qui leur semblent les plus importants ? Les classer par ordre d'importance et les écrire avec leurs propres mots, comme s'ils s'adressaient à d'autres enfants.

Pour les aider, demander aux élèves ce que seraient leurs conseils pour publier une photo ou une vidéo, respecter les autres, communiquer (doit-on tout dire ? pourquoi ?), sécuriser ses comptes, créer plusieurs adresses électroniques, créer ses mots de passe, gérer son historique de navigation, vérifier ses traces...

Pour aller plus loin, cette séquence peut donner lieu à un exposé à faire devant des classes d'élèves plus jeunes. Elle peut aussi être jumelée avec un atelier d'art pour faire des posters artistiques à afficher dans le hall d'entrée de l'établissement.

Puis afficher le poster de la CNIL « 10 conseils pour rester net sur le net » (à commander ou bien à télécharger sur cnil.fr/fr/10-conseils-pour-rester-net-sur-le-web) et vous servir du poster pour faire le point sur les conseils à suivre pour se protéger et voir les points que les enfants ont pu oublier sur leurs propres posters.

PROTÉGER SES DONNÉES PERSONNELLES

→ Qu'entend-on par « données personnelles » ?

Ce sont toutes les informations qui permettent d'identifier une personne soit directement (par son nom ou prénom), soit par déduction, comme dans le jeu « Qui est-ce ? » : cette personne a 10 ans, elle est en CM2, elle habite à la campagne, elle aime le judo...

Bref, les données personnelles, ce sont : nom, prénom, âge ou date de naissance, adresse postale, adresse IP, adresse e-mail, voix, visage, photo, goûts, activités, notes en classe, résultats sportifs...

Certaines données sont dites « sensibles » : la santé, la religion, et plus tard, les opinions politiques, les histoires d'amour... Les données personnelles, c'est souvent la vie privée !

→ Quels sont les droits des personnes en ce qui concerne leurs données personnelles ?

Elles ont entre autres le droit à l'information (être informées de manière claire et lisible de l'usage qu'un organisme va faire de leurs données), le droit d'accès aux informations personnelles détenues par un organisme, et à l'usage qui en est fait, le droit de s'opposer à leur utilisation à des fins de démarchage publicitaire, celui de les faire corriger si elles sont erronées, celui de les faire enlever des moteurs de recherche, etc. Les enfants, même mineurs de moins de 15 ans, ont les mêmes droits et peuvent les faire valoir seuls ou avec l'aide d'un adulte.

En cas de difficulté pour faire valoir ses droits, une plainte peut être déposée auprès de la CNIL.



Activité

Comprendre les données personnelles.

Durée : 1 heure (la séance peut se faire en plusieurs fois).

Matériel nécessaire : TNI, une ardoise et/ou papier par enfant, un faux formulaire par enfant, la vidéo « La battle qui a trop de succès », le jeu de cartes CNIL.

**Ne dévoile pas tout sur Internet !
Ne raconte pas ta vie !**

Objectifs de la séance :

- **Comprendre** ce que sont les données.
- **Prendre conscience** de la manière dont elles sont collectées et des enjeux liés à leur collecte et à leurs utilisations (publicité ciblée, vente de données...).
- **Faire la distinction** entre ce qui relève de la vie privée ou non.
- **Connaître** les mesures à mettre en place pour protéger ses données.
- **Identifier** les bonnes pratiques numériques.

→ PHASE 1 (30 minutes)

Présentation : définition des « données personnelles » ou information personnelle.

→ Expliquer aux enfants ce qu'est une donnée personnelle.

Une donnée : une information.

Personnelle : qui se rapporte à une personne physique, que l'on peut identifier (son nom, prénom, date de naissance...).

Donnée + personnelle : une information qui concerne une personne, qui lui est propre, cette information permet de l'identifier, elle doit donc en avoir la maîtrise.

Leur proposer de citer des exemples de données personnelles.

Les interroger : Un prénom suffit-il à reconnaître quelqu'un ? Un nom ? Une date de naissance ?

Non, on peut avoir le même prénom, le même nom, la même date de naissance... On reconnaît une personne avec plusieurs informations regroupées.

→ Définir les données sensibles, donner des exemples.

Jeu des différences

→ Petit jeu, les enfants se mettent par petits groupes de deux ou trois et notent sur un papier / une ardoise, ce qui les différencie.

- Ils n'ont pas le même nom, prénom, date de naissance...
- Ils n'ont pas la même couleur de cheveux, d'yeux, ni la même taille / poids, ni la même voix.
- Ils ont une adresse, une adresse e-mail et un numéro de téléphone différents, etc.

Questions aux enfants

→ **Une seule information peut-elle suffire à identifier quelqu'un ?**

Oui, par exemple le numéro de téléphone est un numéro unique.

→ **Vous arrive-t-il de reconnaître quelqu'un de loin, comment ?**

Par « recoupement » : sa silhouette, la couleur de ses cheveux, l'intonation de sa voix, sa manière de s'habiller... par la combinaison de plusieurs éléments d'identification.

→ **Peut-on identifier une personne par le croisement de ses données ?**

Oui, une date de naissance conjuguée à une adresse par exemple.

→ **Les coordonnées d'une entreprise sont-elles des données personnelles ?**

Pâtisserie Saint Honoré – 12, rue des Croissants – 45300 Pithiviers – 02 38 00 00 44 – miam.miam@cédugato.fr
En principe non, car il ne s'agit pas d'une personne physique mais d'un groupe de personnes (une personne morale).

→ **Y a-t-il des données qui sont très intimes et ne doivent pas être dévoilées sur Internet ?**

Oui, la pratique d'une religion, les idées politiques, car ces informations peuvent conduire à un rejet de la personne (on parle de « discriminations »).

Jeu des groupes de données

Proposer aux enfants des données, une par une, et leur demander à chaque fois s'il s'agit d'une donnée personnelle sensible ou pas, c'est-à-dire qui doit rester privée ou pas : nom, prénom, âge, date et lieu de naissance, adresse, numéro de téléphone, adresse e-mail, numéro de plaque d'immatriculation, numéro de carte Vitale, voix sur un répondeur, photo d'identité, origines ethniques, affiche de campagne politique, conviction religieuse, philosophique, photo de manifestation syndicale, résultat d'analyses médicales, photo de la marche des fiertés (orientations sexuelles).

→ À chaque réponse des enfants, vous pouvez en discuter avec eux : pourquoi telle donnée relève du domaine privé ? Pourquoi n'a-t-on pas à la donner ?

Jeu du formulaire

→ William Douglas est libre le jeudi soir et il est passionné de Taekwondo. Il a donc décidé de s'inscrire au club Musclor de Saint-Crapaud. Le club souhaite en savoir un peu plus sur lui... Mais a-t-il vraiment besoin de connaître toutes ces informations ?

→ Demander aux enfants d'entourer en bleu sur le formulaire (voir page suivante) les données personnelles de William Douglas, en rouge ses données sensibles et en vert les données pratiques pour inscrire William dans le sport qu'il souhaite !

→ PHASE 2 (10 minutes)

Objectif pédagogique : Faire connaître aux élèves leurs droits sur leurs données personnelles.

Proposer ce texte à trous à vos élèves avec la liste des dix mots à intégrer, et réfléchir tous ensemble à l'emplacement de chaque mot.

Puis discuter avec eux du sens de chaque phrase, pour valider la compréhension du texte.

→ Sur Internet, lorsque je donne des informations personnelles, le site doit de façon claire et sur mes droits.

→ Si je le demande, je dois avoir à une copie des données qu'il détient et à l'usage qu'il en a fait. En cas d'....., je peux demander à les faire

→ Si je reçois des e-mails, des appels ou des SMS publicitaires, je peux l'utilisation de mes données.

→ Si je tombe sur des informations qui me gênent en tapant mon nom dans un moteur de recherche, je peux demander leur Je peux faire tous les contenus qui me gênent.

→ En bref, j'ai des et même si j'ai moins de 15 ans je peux les exercer, seul ou avec l'aide d'un adulte. Si je n'obtiens pas de résultats, je peux porter auprès de la CNIL.

→ **Mots à intégrer :** droits / effacer / refuser / corriger / plainte / suppression / accès / m'informer / erreurs / lisible.

→ PHASE 3 (20 minutes)

Diffuser la vidéo « La battle qui a trop de succès » (durée : 2 minutes 30).

Puis demander aux enfants ce qu'ils ont compris, s'ils ont des questions, échanger avec eux pour valider la compréhension globale de la vidéo.

Attention, le but n'est pas de les encourager à faire le plein de vues. Mais de leur faire prendre conscience qu'une fois postée, la vidéo continue à faire le plein de vues devant des milliers d'inconnus... et qu'ils peuvent le regretter après coup ; mieux vaut donc réfléchir avant d'agir.

Jeu de cartes

La séance peut se prolonger par le jeu de cartes CNIL.



VILLE DE SAINT-CRAPAUD CLUB MULTISPORTS MUSCLOR

NOM : DOUGLAS

Prénom : William

Adresse : Rue des Lilas, 12345 Saint-Crapaud

Date et lieu de naissance : 24/12/1978 à Londres

Téléphone : 06 12 34 56 78

Adresse mail : douglas.william@ouahou.fr

Numéro de sécurité sociale : 1 78 12 012 345

Nationalité : Française

Origine ethnique : Pakistanaise

Êtes vous adhérent d'un parti politique et si oui, lequel : Non

Choix du sport (cocher la case) :

judo taekwondo karaté jujitsu

Séance :

lundi mardi mercredi jeudi vendredi

Horaire :

matin après-midi soir

Niveau de ceinture :

blanche verte marron noire

À le

Signature

SE PROTÉGER DU CYBERHARCÈLEMENT : LES INFORMATIONS À CONNAÎTRE

→ Qu'entend-on par cyberharcèlement ?

Le cyberharcèlement est caractérisé par la violence des faits, leur répétition et l'isolement de la victime. Les actes, intentionnels, sont commis par un ou plusieurs individus sur Internet, les réseaux sociaux, les messageries, etc., à l'encontre d'une victime qui a du mal à se défendre et se retrouve isolée. Ils portent le plus souvent sur l'apparence physique, le sexe, l'identité de genre, l'orientation sexuelle réelle ou supposée, un handicap, l'origine sociale ou culturelle, ou des centres d'intérêt différents.

→ Comment se protéger du cyberharcèlement ?

Avant de poster des photos ou des informations, les enfants doivent prendre conscience qu'Internet est un espace public au même titre que la rue ou la cour d'école. À l'extérieur de chez eux, ils font attention à ne pas parler ou suivre un inconnu, ne pas tout montrer ou raconter à tout le monde, etc. C'est la même chose en ligne.

Le choix d'un mot de passe complexe équivaut à avoir une serrure sur sa porte.

Configurer ses paramètres de sécurité, limiter son cercle d'amis et ce à quoi ils ont accès... sont des gestes de prudence indispensables. Mais les enfants doivent aussi apprendre à limiter ce qu'ils livrent d'eux-mêmes, prendre le temps de choisir des photos qui ne donnent pas d'indications privées, intimes... et se poser les bonnes questions :

- À qui ai-je envie de donner ces informations ?
- Cela peut-il me desservir ?
- Ai-je le droit de publier des photos ou des vidéos de mes amis ?
- Qui a accès à mon profil sur les réseaux sociaux ?
- Peut-on me géolocaliser ?
- Ce nouvel ami, sur mon appli, est-il vraiment celui qu'il prétend être ?

En cycle 2, les élèves devront travailler cette notion dans le cadre des enseignements sur le respect d'autrui.

En cycle 3, le module « Respecter autrui et accepter les différences » devra permettre aux élèves de connaître les mécanismes du harcèlement et leurs conséquences.



Activité

Comment se protéger du cyberharcèlement ?

Durée : 1 heure (la séance peut se faire en plusieurs fois).

Matériel nécessaire : TNI, la vidéo « Ma meilleure amie est super fâchée », le jeu de cartes CNIL.

→ PHASE 1 (20 minutes)

Lister avec les enfants les questions à se poser avant de poster quelque chose sur le Web :

- Cette personne qui veut entrer en contact avec moi, est-ce que je la connais dans la vraie vie ?
- Ai-je envie de partager mes informations personnelles avec un inconnu ?
- Puis-je lui parler comme à mes copains d'école, raconter ma vie, mon quotidien ?
- Je poste une photo : que raconte-t-elle de moi ? Donne-t-elle des informations qui peuvent permettre de me retrouver ou de m'identifier (nom de ma rue, numéro de ma maison, cours de sport facilement identifiable, nom de mon école...), peuvent-elles servir de base à un harceleur potentiel (mon physique, mes origines, mes convictions, mon orientation sexuelle, etc.) ?
- Ai-je le droit de publier des photos où l'on voit mes amis ?
- Leur ai-je demandé l'autorisation ou celle de leurs parents s'ils sont mineurs ?
- Quels sont les risques que j'encours ?
- Aujourd'hui cela m'amuse de publier cette photo : serai-je toujours aussi amusé dans quelques années ?
- Aimerais-je aujourd'hui que mes photos d'enfant soient sur le Net, à la vue de tous ?

Dans un deuxième temps, les interroger : imaginez que vous avez posté une photo de vous, vous le regrettez...

→ Comment vous y prenez-vous pour la faire effacer ?

- En parler avec ses parents, identifier l'organisme, l'entreprise ou le site concerné, repérer sur le site l'indication « Mentions légales » ou « Politiques des données » où figure la marche à suivre ou le contact du Délégué à la protection des Données (DPO).
- Écrire un e-mail ou remplir le formulaire dédié, garder une copie de toutes ses démarches, et sans réponse au bout d'un mois, porter plainte auprès de la CNIL.

→ PHASE 2 (20 minutes)

Inviter ensuite les enfants à participer à des jeux de rôles

→ Leur proposer deux situations :

1. **Zoé** partage sur les réseaux sociaux une photo de sa fête d'anniversaire, sa copine Lisa reçoit des commentaires blessants sur sa tenue. La maman de Lisa n'est pas du tout contente.

2. **Yanis** se moque d'une photo que Léo, un garçon de sa classe, a postée sur les réseaux sociaux. Son amie Lilia hésite puis met une émoticône MDR. Léo devient un sujet de moqueries sur la plateforme de messagerie.

→ Pour chaque situation, demander à trois enfants de remplir un des trois rôles.

→ Puis les inviter à improviser devant leurs camarades une scène où chacun explique le rôle qu'il a joué dans cette histoire.

→ Guider les échanges par une série de questions ou d'interactions :

- Zoé avait-elle le droit de partager sa vidéo ?
- Le consentement de Lisa suffisait-il ?
- Ne fallait-il pas celui de ses parents ? Pourquoi ?
- Quelles informations quelqu'un de mal intentionné peut-il trouver (adresse de Zoé...) ?
- Que risque Zoé en postant une photo d'elle et de ses camarades sans autorisation ?

- Yanis aimerait-il être à la place de Léo et devenir la risée de tous sur les réseaux sociaux ?
- Yanis se serait-il moqué aussi facilement s'il avait été face à Léo ? Pourquoi ?
- Avez-vous déjà fait ou dit à quelqu'un quelque chose que vous n'aimeriez pas qu'on vous fasse ou qu'on vous dise ?
- Lilia relaie la moquerie : qu'aurait-elle dû faire ?

→ PHASE 3 (20 minutes)

Diffuser la vidéo « Ma meilleure amie est super fâchée » (durée : 2 minutes 30).

→ Vous pouvez ensuite demander aux enfants ce qu'ils ont compris, s'ils ont des questions, échanger avec eux pour valider la compréhension globale de la vidéo et vous servir du poster pour faire le point sur les conseils à suivre pour se protéger.

→ Vous pouvez également demander aux enfants, maintenant qu'ils ont vu que se moquer des autres sur Internet peut blesser et faire de la peine, s'ils continueront à le faire parfois.

TRACEURS, COOKIES, ESPIONS... LES INFORMATIONS À CONNAÎTRE

→ Qu'entend-on par cookies ?

Un cookie est un petit fichier stocké par un serveur dans le terminal (ordinateur, téléphone, etc.) d'un utilisateur et associé à un domaine web (c'est-à-dire dans la majorité des cas à l'ensemble des pages d'un même site web). Ce fichier est automatiquement renvoyé lors de contacts ultérieurs avec le même domaine.

Les cookies peuvent servir à mémoriser votre identifiant client auprès d'un site marchand, le contenu courant de votre panier d'achat, la langue d'affichage de la page web, un identifiant permettant de tracer votre navigation à des fins statistiques ou publicitaires, etc.

Certains cookies servent au bon fonctionnement du site Internet. Mais d'autres servent à collecter des données personnelles de l'utilisateur et à lui proposer des contenus publicitaires ciblés.



Activité

Attention aux espions !

Durée : 1 heure (la séance peut se faire en plusieurs fois).

Matériel nécessaire : TNI, la vidéo « Cookies, les espions du Net » et le jeu de cartes de la CNIL.

→ PHASE 1 (10 minutes)

Interroger les enfants sur la question suivante :
Dans quel cas laisse-t-on des traces ?

→ Noter les réponses obtenues :

- Les empreintes de pattes d'un animal dans la terre ou la neige, nos propres traces de pas.
- Des traces de luge ou de pneus dans la neige.
- L'odeur, le parfum de quelqu'un qui vient de quitter une pièce.
- Des traces de doigts sur un gâteau au chocolat.
- Les miettes d'un petit-déjeuner sur la table.
- Des traces de boue sur le carrelage du salon.
- Les restes d'un pique-nique, etc.

→ Ces traces peuvent révéler des informations sur nous : les traces de doigts sur le gâteau au chocolat, un gourmand ; les traces de pique-nique, des vacanciers pas très respectueux ; etc.

C'est quoi les cookies ?

Ce sont des espions qui guettent nos traces, c'est-à-dire toutes les informations que nous pouvons leur donner en allant sur le Net. Derrière les cookies, il y a des entreprises qui essaient de tout savoir sur nous pour nous influencer et nous pousser à acheter leurs produits.

Comment font les cookies ?

Ils enregistrent les sites que l'on visite sur Internet, les applications sur lesquelles on clique, les informations que l'on donne, cela leur permet de nous connaître et d'identifier nos centres d'intérêt. Ce sont en quelque sorte des « espions ».

→ PHASE 2 (30 minutes)

Atelier informatique pratique : Comment se rendre invisible lorsqu'on surfe sur Internet ?

Proposer en gros plan un écran d'ordinateur devant la classe.

Puis faire une démonstration aux enfants pour leur expliquer comment éviter les cookies :

- **En choisissant « Refuser les cookies » ou « Continuer sans accepter » lorsqu'une fenêtre s'ouvre pour les accepter ou les refuser.**
- **En cochant le mode privé dans ses paramètres.**
- **En vidant son historique.**

→ Puis, à l'aide de ce lien de la CNIL, montrer aux enfants les cookies en temps réel :

<https://linc.cnil.fr/fr/cookieviz-23-une-nouvelle-version-plus-securisee-plus-stable-et-une-mise-en-avant-du-role-des>

→ PHASE 3 (20 minutes)

Diffuser la vidéo « Cookies, les espions du Net » (durée : 2 minutes 30).

Puis demander aux enfants ce qu'ils ont compris, s'ils ont des questions, échanger avec eux pour valider la compréhension globale de la vidéo.

Attention, le but n'est pas de les aider à échapper au contrôle parental, qui a pour but de les protéger, mais d'éviter les cookies qui cherchent à les manipuler.

Jeu de cartes

La séance peut se prolonger par le jeu de cartes CNIL.

10 CONSEILS DE LA CNIL POUR RESTER NET SUR LE WEB

→ 1

Réfléchir avant de publier

Sur internet, tout le monde peut voir ce que tu publies : photos, vidéos, opinions, etc.

→ 2

Respecter les autres

Tu es responsable de ce que tu publies sur les réseaux sociaux... Ne fais pas aux autres ce que tu ne voudrais pas que l'on te fasse.

→ 3

Ne pas tout dire

Donner le minimum d'informations sur soi en ligne, c'est se protéger ! Mieux vaut ne pas communiquer tes opinions, ta religion ou ton numéro de téléphone...



→ 4

Sécuriser ses comptes

En paramétrant tes profils sur les réseaux sociaux, tu restes maître des informations que tu souhaites partager.

→ 5

Créer plusieurs adresses mail

Tu peux par exemple utiliser une adresse pour les jeux vidéos, une pour tes amis et une autre boîte e-mail pour les réseaux sociaux.

→ 6

Faire attention à tes photos et tes vidéos

Envoyer, publier une photo ou une vidéo gênante de soi ou des autres, c'est risquer une diffusion incontrôlable.

→ 7

Utiliser un pseudonyme

Seules les personnes à qui tu l'auras communiqué sauront qu'il s'agit de toi et suivront tes aventures sur le net.

→ 8

Protéger ses mots de passe

Il faut qu'il soit difficile à deviner et différent pour chaque service. Évite d'utiliser ton surnom ou bien ta date de naissance par exemple. Et surtout, garde-le pour toi !



→ 9

Nettoyer ses historiques

Pour éviter d'être tracé, il est conseillé d'effacer régulièrement tes historiques de navigation et d'utiliser la navigation privée si tu utilises un ordinateur ou un smartphone qui n'est pas le tien.

→ 10

Surveiller sa réputation en ligne

Taper ton nom dans un moteur de recherche te permet de savoir ce qui est dit sur toi sur internet et quelles informations circulent.